

RAPPORT ESG

2025



REPUBLIQUE FRANÇAISE

OPCI PREIM ISR

Investisseur responsable
Rapport ESG 2025

præmia
REIM FRANCE

TABLE DES MATIÈRES

• ÉDITORIAL	3
• CHIFFRES-CLÉS 2024	4
1. STRATÉGIE ET ENGAGEMENTS	
• PRAEMIA REIM, INVESTISSEUR RESPONSABLE	7
• MOYENS MIS EN ŒUVRE	9
• STRATÉGIE ISR DE L'OPCI PREIM ISR	12
2. RÉSULTATS AU 31/12/2024	
• INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE IMMOBILIER	15
• INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS	16
• OBJECTIFS EXTRA-FINANCIERS	21
• ÉTUDES DE CAS	23
• POLITIQUE D'ENGAGEMENT	28

LEXIQUE

ISR : Investissement Socialement Responsable. « L'ISR est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable. »

ESG : Environnement, Social et Gouvernance. L'Environnemental désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur l'environnement. Le Social désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur les parties prenantes, par référence à des valeurs universelles (notamment droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption...). La Gouvernance désigne les processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée, ainsi que les relations entre les nombreuses parties prenantes et les objectifs qui gouvernent l'entreprise.

Sources : AFG, PwC.

ÉDITORIAL



Chers Associés,

L'OPCI PREIM ISR, investi dans l'immobilier de bureaux, poursuit le déploiement de sa stratégie ESG, avec une approche best in class, construite pour accompagner les mutations du secteur immobilier tertiaire et répondre aux besoins de ses utilisateurs.

Sa labellisation ISR, déjà dans son second cycle, ainsi que sa classification article 8+ selon le règlement SFDR, témoignent de l'engagement constant de PREIM ISR en faveur de l'amélioration continue de la qualité de son patrimoine immobilier. Elles traduisent également notre ambition : améliorer la performance extra-financière du fonds et renforcer, dans la durée, nos relations avec l'ensemble des parties prenantes.

Marc BERTRAND,
Président du Directoire de Praemia REIM France



Chers Associés,

Depuis 2020 le fonds Preim ISR est labellisé ISR, reflet d'un engagement fort : investir de façon responsable, utile et durable.

Après le renouvellement du label en avril 2024, et arrivé à mi-parcours de son cycle de labellisation le fonds continue à démontrer sa performance ESG, le fruit d'une démarche rigoureuse, déployée sur le long terme.

Elsa COUTEAUD,
Directrice RSE de Praemia REIM France



CHIFFRES-CLÉS

CHIFFRES-CLÉS 2024

DESCRIPTION GÉNÉRALE



SURFACE UTILE
TOTALE DES ACTIFS
DE L'OPCI PREIM ISR
81 580 m²*

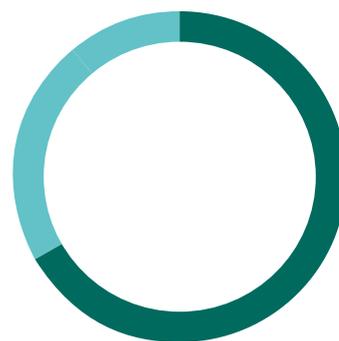


TYPOLOGIE
Bureaux
100 %



NOMBRE D'ACTIFS
EN PORTEFEUILLE
3*

66,7 % Paris
33,3 % Région parisienne



CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Patrimoine de l'OPCI PREIM ISR

Surface couverte par les données énergétiques collectées	81 580 m ²
Taux de couverture en valeur sous gestion	100 % ; 72 268 121 €
Consommations d'énergies totales 2024 (kWhEF/an)	5 469 111
Consommations d'énergies moyenne 2024 (kWhEF/m²/an)	73
Benchmark Baromètre OID 2024 (kWhEF/m² SUBL/an)	130



EMPREINTE CARBONE

Patrimoine de l'OPCI PREIM ISR

Surface couverte par l'empreinte carbone Scope 1 & 2** collectée	81 580 m ²
Taux de couverture en valeur sous gestion	100 % ; 72 268 121 €
Émissions carbone totales, Scope 1 & 2 (kgeqCO ₂ /an)	514 292
Émissions carbone moyenne 2024, Scope 1 & 2 (kgeqCO₂/m²/an)	7,1
Baromètre OID 2024 (kgeqCO₂/m²/an)	11



CONSOMMATION D'EAU

Patrimoine de l'OPCI PREIM ISR

Surface 100 % données gestion de l'eau collectées	81 580 m ²
Taux de couverture en valeur sous gestion	100 % ; 72 268 121 €
Consommations totales d'eau (m ³ /an)	22 757
Consommations d'eau potable totales 2024 (m³/an)	0,28
Baromètre OID 2024 (m³/m²/an)	0,34
% DES ACTIFS DE L'OPCI PREIM ISR FAISANT L'OBJET D'UNE NOTE ESG	100 %

* Périmètre ISR

** Le Scope 1 désigne les émissions directes liées aux consommations d'énergie durant l'usage des bâtiments (gaz, fioul, etc.) et aux fuites de fluides frigorigènes. Le Scope 2 désigne les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de froid via les réseaux urbains. *Source : Carbone 4.*

Périmètre : portefeuille de PREIM ISR au 31/12/2024, chiffres au 31/12/2024.



STRATÉGIE ET ENGAGEMENTS

PRAEMIA REIM, INVESTISSEUR RESPONSABLE

Dès sa création en 2011, Praemia REIM France a manifesté sa volonté d'inscrire les enjeux environnementaux et sociaux au cœur des politiques d'investissement de ses fonds. La stratégie de la SCPI Primopierre a ainsi été orientée vers des immeubles de bureaux neufs ou restructurés, majoritairement labellisés. Praemia REIM France a lancé en 2012 la première SCPI thématique « Santé-Éducation » du marché (Primovie), puis en 2014 la première SCPI investie en logement social et intermédiaire (Patrimmo Croissance Impact).

À partir de 2018, dans la continuité des orientations de gestion précédentes, Praemia REIM France a entrepris de formaliser son approche ISR. Les étapes historiques en sont les suivantes :

2018

- Première consultation des parties prenantes internes et externes pour construire la matrice de matérialité et identifier les enjeux ISR clés de l'écosystème de Praemia REIM France.
- Lancement du dispositif de collecte des données énergétiques des parties communes des principaux actifs de bureaux

2019

- Publication de la première Charte ISR de Praemia REIM France.
- Développement de la grille de notation ESG, déclinée pour 8 grandes typologies immobilières (bureaux, commerces, résidentiel, hôtellerie, EHPAD, résidences gérées, cliniques, établissements éducatifs/maisons de santé)

2020

- Intégration systématique d'une due diligence ESG à l'acquisition avec notation en comité d'investissement.
- Extension de la collecte des données environnementales (énergie, carbone et eau) sur les actifs en France (notamment immeuble de plus de 1 000 m² en France, conformément au décret Tertiaire).
- Formation de l'ensemble des asset managers et property managers (~100 collaborateurs) à l'ISR et aux procédures ESG.
- Publication de la politique d'engagement de Praemia REIM.
- Publication du 1er rapport ISR de la SCPI Primopierre.
- Labellisation ISR de la SCPI Primopierre et de l'OPCI PREIM ISR.

2021

- Mise en application de la réglementation européenne (Sustainable Finance Disclosure Regulation)
- Déploiement de la plateforme extra-financière de Praemia REIM pour le suivi global des données ESG.
- Extension de la collecte des données environnementales sur les actifs internationaux (immeubles de plus de 1 000 m²).
- Développement de la cartographie des actifs aux risques physiques.
- Publication du premier rapport Article 29 LEC (Loi Energie Climat).

2022

- Labellisation ISR de la SCPI Primovie.
- Enrichissement de la due diligence ESG à l'acquisition avec la prise en compte des risques de durabilité et le positionnement sur la trajectoire carbone.
- Mise en place de la mesure d'impact sur la biodiversité

2023

- Renforcement du processus de due diligence ESG à l'acquisition avec l'analyse systématique par un auditeur externe.
- Parution des premiers rapports périodiques SFDR.
- Déploiement des audits énergétiques sur le patrimoine.
- Labellisation LuxFlag des SCI Cap Santé et de l'OPPCI Preim Care

2024

- Renouvellement du label ISR de Preim ISR et de Primopierre.
- Réalisation d'une matrice de double matérialité dans le cadre des travaux préparatoires de la CSRD.
- Renouvellement de la labellisation LuxFlag de CapSanté.

Les principes d'investissement responsable de Praemia REIM France s'appuient sur des convictions ancrées sur le rôle de l'immobilier dans la collectivité :



PROGRÈS

Compte tenu du poids de l'existant par rapport au neuf sur le marché de l'immobilier (de l'ordre de 98 % versus 2 %) c'est d'abord sur l'amélioration des actifs que doit porter l'effort. L'objectif de la démarche ISR de Praemia REIM France est d'augmenter, sur le long terme, l'impact environnemental et social de sa gestion sur son patrimoine détenu, tout en positionnant son patrimoine sur une trajectoire cohérente avec l'objectif fixé par les Accords de Paris en 2015. Ce résultat doit être obtenu par un effort, progressif mais systématique, à toutes les étapes de la chaîne immobilière.



ENGAGEMENT

L'amélioration des performances extra-financières des fonds ne peut être obtenue par la seule action de la société de gestion : il y faut la participation des parties prenantes des immeubles et au premier chef des locataires, dont les usages conditionnent en grande partie le niveau des consommations d'énergie. C'est pourquoi Praemia REIM France a souhaité aller au-delà des exigences réglementaires dans sa politique d'engagement, avec notamment un point annuel systématique et documenté sur les sujets ESG avec chaque locataire. Les property managers et les prestataires de travaux sont également associés à la démarche ISR de Praemia REIM France de façon contractuelle.



IMPACT SOCIAL

En cohérence avec notre rang de premier investisseur en Europe dans le domaine de l'immobilier de santé et notre investissement dans le logement social et intermédiaire, nous prêtons une attention particulière à la variable sociale, en plus des variables traditionnelles d'environnement et de gouvernance. Elle renvoie aussi aux actions RSE entreprises au niveau de la société de gestion (label Happy At Work, signature de la Charte de la Diversité...), et à des actions caritatives telles que la participation au soutien et au mécénat au profit de l'Hôpital Necker via la SCPI Primovie.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

MOYENS HUMAINS

La démarche ISR de Praemia REIM est pilotée par la Directrice de la RSE de Praemia REIM France. Elle préside le comité ESG semestriel.

La direction RSE s'articule autour de trois pôles complémentaires : énergie/carbone, transition environnementale et impact & reconnaissance extra-financière. Elle pilote la stratégie ESG globale de l'entreprise, coordonne la communication et le reporting extra-financier, et veille à la mise en œuvre d'une gouvernance interne adaptée aux enjeux ESG.

Cette organisation est le reflet du remaniement effectué début 2025; pour l'organisation effective sur l'exercice 2024 se référer au rapport Art.29 LEC disponible sur le site de Praemia REIM.

Intégrant une dimension opérationnelle forte, la direction RSE accompagne au quotidien l'ensemble des métiers, en leur apportant expertise et soutien sur les thématiques de durabilité. Elle est également responsable de la coordination pour le déploiement de la stratégie ESG à l'échelle internationale. Elle comprend 10 collaborateurs.

La direction RSE travaille en lien étroit avec :

- Le Directeur de l'Ingénierie Immobilière de Praemia REIM France.

La direction de l'ingénierie immobilière est en charge de la mise en œuvre des plans d'actions qui nourrissent la stratégie ESG, notamment des travaux d'amélioration de la performance énergétique et carbone. Elle comprend 5 collaborateurs.

- Le Directeur de l'ESG de Praemia REIM Germany, en charge du déploiement de la stratégie ISR sur le patrimoine localisé en Allemagne ou géré par Praemia REIM Germany. Il est assisté d'un ESG Manager.

Les personnes impliquées dans la démarche sont :

- L'ensemble des Transaction Managers de Praemia REIM France (une dizaine de collaborateurs). Ils participent à la complétude de l'outil de notation.
- L'ensemble des Asset Managers de Praemia REIM France (29 collaborateurs) et plus particulièrement les Asset Managers Bureaux (15 collaborateurs) et Santé (6 collaborateurs), dans la mesure où les fonds Primopierre, Primovie ont une politique d'investissement centrée sur le bureau et la santé respectivement, et que l'OPCI PREIM ISR, quoique doté d'une stratégie d'investissement plus spécifique, est exclusivement exposé sur les bureaux pour les actifs en gestion directe.
- Les Property Managers, qui exécutent les business plans des actifs sous la responsabilité des Asset Managers. La plupart des Property Managers disposent a minima d'un ETP dédié à l'ESG.
- La Direction Juridique de Praemia REIM France. revoit notamment les contrats avec les prestataires pour s'assurer du respect des politiques ESG par ces derniers et impacte la documentation réglementaire des fonds gérés par Praemia REIM France. En outre, la Direction de la Conformité et du Contrôle Interne de Praemia REIM France s'assure du respect des procédures ISR ainsi que de la conformité réglementaire. Une procédure ISR transversale a été produite. Elle est disponible sur demande.

Depuis 2020, les équipes de Praemia REIM France sont formées aux enjeux et processus ESG. Ainsi, au 31 décembre 2024, 128 salariés issus des équipes de property management, transaction management, asset management, fund management, développement, ont été formés aux grands enjeux du développement durable dans les deux dernières années. Sont notamment abordés lors de ces formations les enjeux réglementaires, la stratégie de Praemia REIM France ainsi que l'intégration de l'ESG aux processus d'investissement et de gestion.

Un comité ESG se tient à fréquence semestrielle et associe la Direction RSE, la Direction de la Conformité, la Direction de l'immobilier, et notamment les équipes asset management et investissement. Il a pour fonction de présenter les indicateurs de suivi de la démarche ISR notamment :

- État de la mesure des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre (GES).
- Suivi de la notation des fonds éligibles labellisés ISR.
- Identification d'éventuels retards/manquements dans l'exécution des process de notation à l'acquisition et à la gestion.
- Suivi de la mise en place, pour les nouveaux baux, de l'annexe ESG.
- Suivi de la bonne mise en œuvre des procédures à l'acquisition et à la gestion.

MOYENS TECHNIQUES

La pierre angulaire de la démarche ISR de l'OPCI PREIM ISR est **son outil de notation dédié**.

Praemia REIM a développé une grille de notation ESG de ses actifs qui a évolué pour accompagner le renouvellement du label ISR pour le fonds. Pour la typologie bureaux, cette nouvelle mouture met davantage l'accent sur le volet environnemental et tout particulièrement les enjeux liés à l'énergie et aux émissions de gaz à effet de serre sans pour autant négliger les enjeux sociaux et de gouvernance. Cette grille se compose dorénavant d'une cinquantaine d'indicateurs : 40 de tronc commun pesant pour 70 % de la note ESG quelle que soit la typologie de l'actif ainsi que des indicateurs dédiés à la typologie de l'actif pesant pour 30 % de la note ESG (13 indicateurs pour la typologie bureau). Ces indicateurs sont regroupés en **6 thématiques** :



1 Intégration du bâtiment à son territoire

Elle renvoie à la **qualité de vie du quartier** et à la proximité de transports.



2 Intégration des risques climatiques

Elle renvoie à la **prise en compte de l'exposition des immeubles aux potentiels risques physiques** liés au changement climatique ainsi que l'adaptation aux principaux risques physiques identifiés.



3 Performance énergie-carbone

Elle renvoie à l'**exploitation technique des immeubles et notamment aux consommations énergétiques** (électricité, réseau de chaleur ou de froid urbain, gaz, etc.) et aux émissions de gaz à effet de serre liés à ces consommations.



4 Services aux occupants

Elle renvoie au **confort des locataires** de l'immeuble et à sa valeur d'usage (connectivité, mobilité douce, extérieurs, etc.).



5 Relations entre parties prenantes

Elle renvoie aux **relations contractuelles avec les locataires et les différents intervenants** (property managers, asset managers, investisseurs, etc.) et l'intégration de clauses ESG dans celles-ci.



6 Spécificités de la typologie

Elle renvoie à une **série de questions complémentaires** ayant pleinement sens pour la typologie de l'actif. À titre d'exemple pour la typologie bureau, l'accent est mis sur les équipements techniques, la maintenance ainsi que le confort et la santé des occupants.

Les thématiques et les indicateurs font l'objet d'une **pondération** qui traduit les priorités affichées par Praemia REIM France :

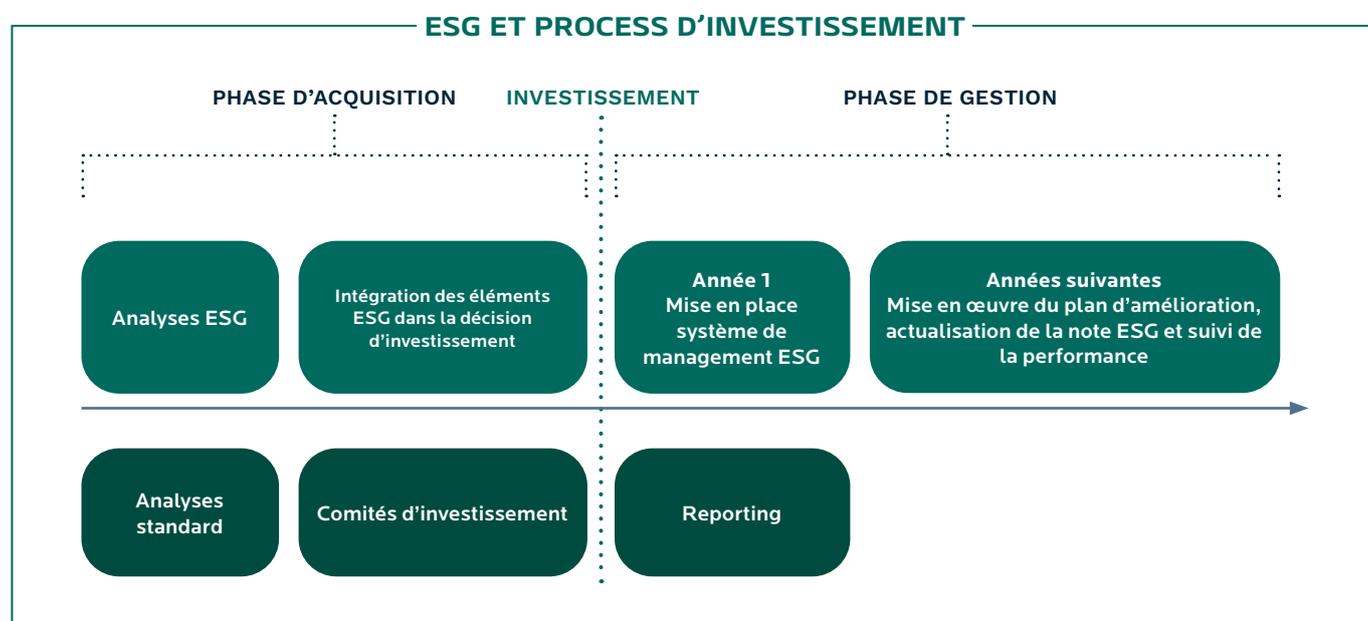
46,0 %
ENVIRONNEMENT

28,0 %
SOCIAL

26,0 %
GOUVERNANCE

À l'acquisition de nouveaux actifs pour l'OPCI PREIM ISR, en complément des critères financiers, le comité d'investissement de Primonial REIM intègre dans ses choix d'investissements une analyse qualitative et quantitative de critères ESG relatifs aux actifs immobiliers étudiés. Les analyses ESG sont rapprochées des critères d'investissement définis par Primonial REIM afin d'évaluer l'éligibilité de l'investissement.

Lors du processus usuel d'investissement, une analyse ESG approfondie de l'actif ciblé dans le cadre de la conduite des études préalables à l'investissement, complétée de la grille ESG et, pour les actifs destinés à la SCPI OPCI PREIM ISR, vérification du critère d'exclusion, à savoir une note inférieure à la note-seuil de 60/100 et une performance sur les critères de reporting obligatoires moindre que le benchmark.



Suite à l'acquisition de l'actif, Praemia REIM France dispose d'une équipe d'Asset Managers dont le rôle est d'assurer un suivi optimal des biens immobiliers. Dans le cadre de fonds éligibles au label ISR une démarche de progrès sur les critères ESG de l'actif est enclenchée et nécessite un suivi du développement de l'actif ainsi qu'un reporting régulier, au sein d'un Comité ESG semestriel.



L'OPCI PREIM ISR

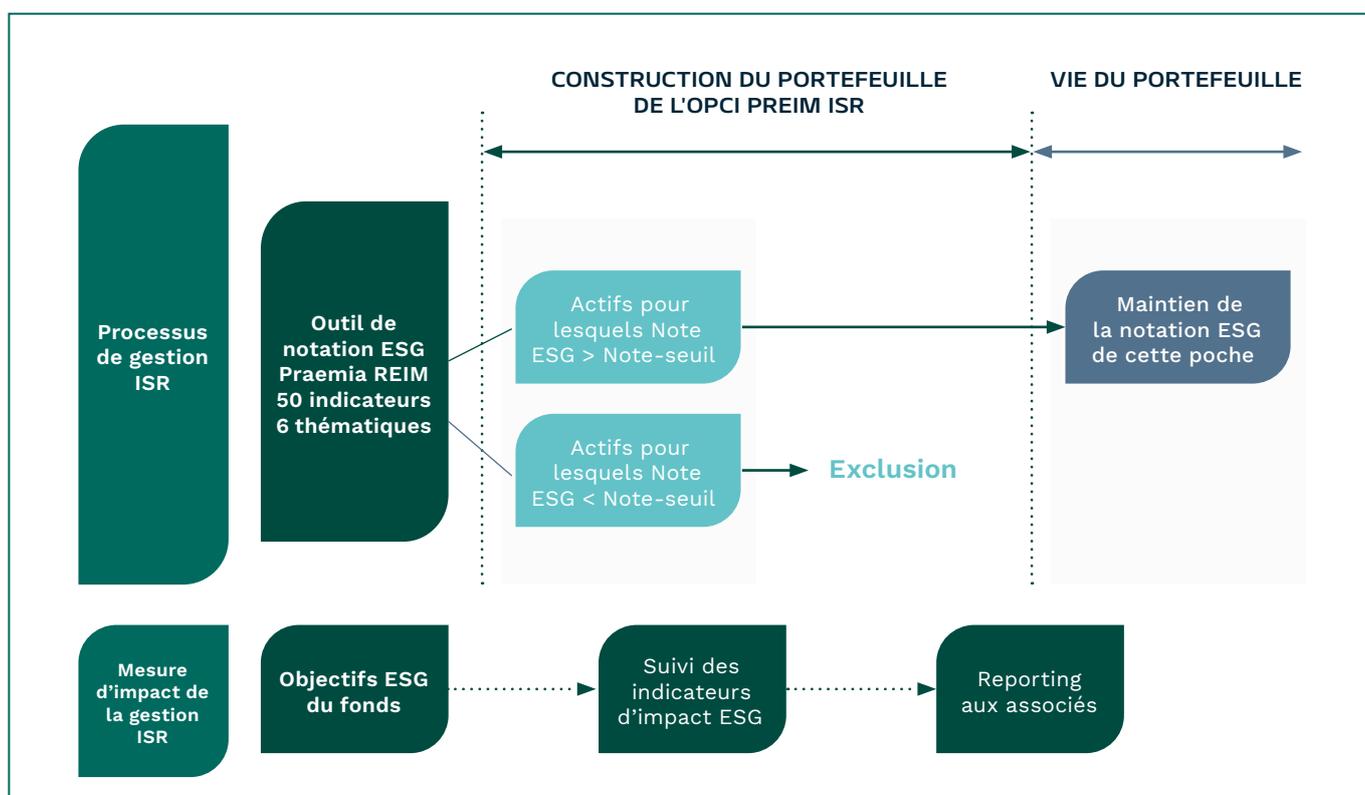
STRATÉGIE ET OBJECTIFS ISR

La politique d'investissement et de gestion extra-financière de l'OPCI PREIM ISR est décrite dans la note d'information du fonds ainsi que dans le Code de transparence de l'OPCI PREIM ISR, tous deux consultables sur www.praemiareim.fr.

Cette dimension extra-financière implique, conformément au référentiel du label ISR :

- une politique d'exclusion. L'OPCI PREIM ISR a vocation à acquérir et maintenir la totalité des actifs immobiliers détenus au-dessus d'une **note ESG fixée à 60/100**. En référence à un échantillon représentatif du parc de bureaux, cette note-seuil de 60/100, déterminée à l'aide de la nouvelle grille ESG de Praemia REIM, correspondait au quintile des meilleurs actifs du marché ;
- des objectifs extra-financiers sur les plans environnemental, social et de gouvernance.

Ainsi, l'OPCI PREIM ISR s'inscrit résolument dans une stratégie dite « best-in-class ».



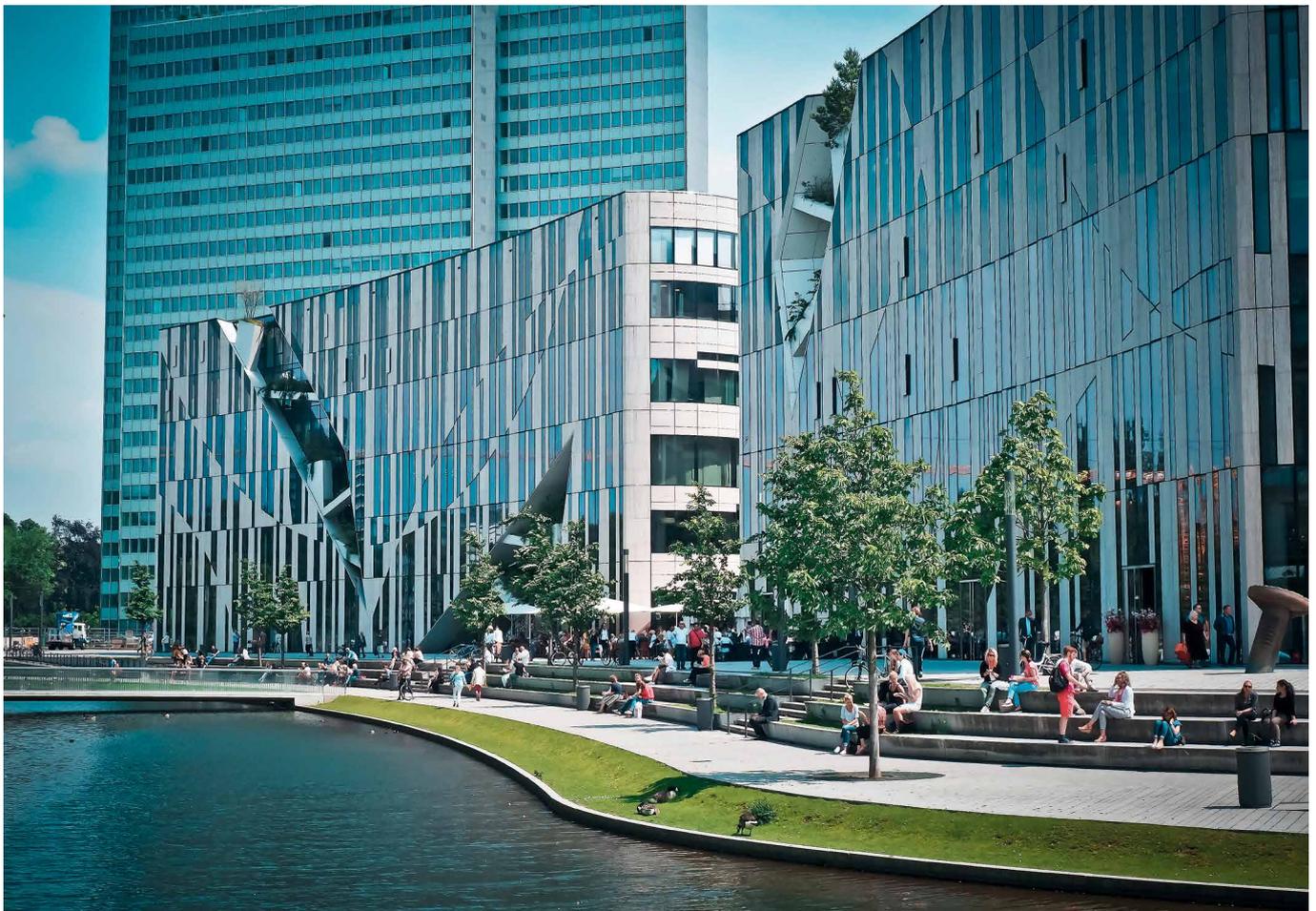
La poche des actifs financiers (35 % de l'actif brut en cible) de l'OPCI fait l'objet d'une délégation de gestion à La Financière de L'Échiquier. La poche financière de l'OPCI est constituée sous forme de mandat, au sein duquel La Financière de l'Échiquier sélectionne des fonds internes ou externes, toutes classes d'actifs confondues. L'univers d'investissement est restreint aux fonds labellisés ISR. Outre la restriction de l'univers d'investissement de la poche financière aux fonds labellisés ISR, La Financière de l'Échiquier applique sa propre due diligence ESG aux fonds. Elle permet de produire pour chaque valeur un Score de Maturité ISR.

La poche consacrée aux liquidités (5 % minimum de l'actif brut) ne fait pas l'objet d'un traitement ESG. La poche d'actifs financiers est dirigée à 100% sur des fonds labellisés ISR.

CINQ OBJECTIFS EXTRA-FINANCIERS

L'OPCI PREIM ISR a renouvelé ses **5 objectifs** extra-financiers de la manière suivante, ils complètent ses objectifs de performance financière :

- placer les actifs du fonds sur une trajectoire leur permettant de réduire de 40 %¹ leur consommation d'énergie finale au plus tard en 2029 par rapport à une année de référence prise sur la période 2010-2020 ;
- placer le portefeuille des actifs du fonds sur une trajectoire lui permettant de contribuer à l'atteinte de l'objectif national de neutralité carbone d'ici à 2050, conformément à la Stratégie Nationale Bas Carbone issue des Accords de Paris de 2015 ;
- mettre en place des plans d'actions permettant l'amélioration de la qualité sanitaire de nos immeubles ;
- encadrer les marchés travaux significatifs gérés par PREIM signés dans l'année et supérieurs à 2 millions d'euros hors taxes par une charte chantier responsable Praemia REIM (ou équivalent) ;
- évaluer et présenter les risques physiques futurs liés au changement climatique susceptibles d'impacter nos immeubles et leurs occupants.



¹ Sauf cas particuliers (Consommations meilleures qu'un benchmark ou impossibilité technico-financière).



RÉSULTATS
AU 31/12/2024

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE IMMOBILIER

Actif	Note ESG 2025 (/100)
ISSY-LES-MOULINEAUX – Shift – 34, rue Guynemer	70,9
PARIS – Bloom – 61, rue de Bercy	66,9
PARIS – Gambetta Village – 94, avenue Gambetta	63,6

Au 31/12/2024, la poche immobilière de l'OPCI PREIM ISR est constituée par les 3 actifs de bureaux « Le Shift », « Gambetta Village » et « Bloom » et de parts de la SCPI Primopierre et de la SCPI Primovie, gérées par Praemia REIM et labellisées ISR.

INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

L'OPCI PREIM ISR est doté d'un système de management environnemental au niveau de son portefeuille. Les résultats des indicateurs seront comparés, lorsque c'est possible, à un benchmark¹.

Afin de pouvoir mesurer l'impact, dans le temps, de la gestion ISR de l'OPCI PREIM ISR, nous suivons des indicateurs d'impact **environnemental**, **social** et de **gouvernance**. Nous distinguons les **indicateurs de reporting** et les **indicateurs de performance**. Ces derniers, selon le référentiel du Label ISR, doivent être systématiquement supérieur à un benchmark de marché.

INDICATEURS DE REPORTING

Environnement	Social	Gouvernance
Consommations d'énergie en kWhEF/m ² /an	Mobilité (indicateur composite, note/10)	Part des travaux couverts par une charte chantier (indicateur exprimé en %)
Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) en kgeqCO ₂ /m ² /an	Services (indicateur composite, note/10)	Part des actifs couverts par une évaluation de l'exposition aux risques climatiques (indicateur exprimé en %)
Consommation d'eau en m ³ /m ² /an	Santé (indicateur exprimé en %)	-

LES INDICATEURS CHOISIS SONT LES SUIVANTS :



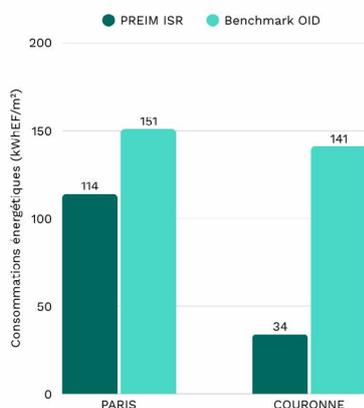
POUR LE CRITÈRE ENVIRONNEMENT, nous avons choisi 3 indicateurs annuels :

- **la consommation annuelle d'énergie finale**, exprimée en kWhEF/m² et comparée au benchmark publié par l'Observatoire de l'Immobilier Durable ;
- **les émissions de Gaz à Effet de Serre** (ou « empreinte carbone) exprimés en kgCO₂eq m² et comparée au benchmark publié par l'Observatoire de l'Immobilier Durable ;
- **la consommation d'eau**, exprimée en m³/m²/an.

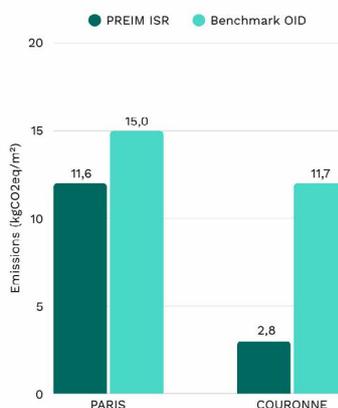
Indicateurs Environnementaux	Résultats 2024	Taux de couverture
Consommation d'énergie finale (en kWhEF/m²/an*) Valeur de benchmark de l'OID sur l'année 2024	73 130	100 %
Émissions de gaz à effet de serre (en kgCO₂/m²/an*) Valeur de benchmark de l'OID sur l'année 2024	7,1 11	100 %
Consommation d'eau (en m³/m²/an*) Valeur de benchmark de l'OID sur l'année 2024	0,28 0,34	100 %

* Moyenne pondérée par la valeur vénale des actifs.

Intensité énergétique 2024 des actifs de PREIM ISR



Intensité carbone 2024 des actifs de PREIM ISR



Les indicateurs environnementaux 2024 sur les composantes énergie et carbone pour l'OPCI PREIM ISR sont sensiblement meilleurs que le benchmark publié par l'Observatoire de l'Immobilier Durable².

^{1 & 2} En l'occurrence la valeur moyenne de l'indicateur pour la même année pour le patrimoine des adhérents de l'Observatoire de l'Immobilier Durable (<https://o-immobilierdurable.fr>), qui fait référence au niveau français.



POUR LE CRITÈRE SOCIAL, nous avons choisis d'utiliser des indicateurs composites, c'est-à-dire issus d'un faisceau de questions de la grille de notation ESG, sur **3 thèmes** :

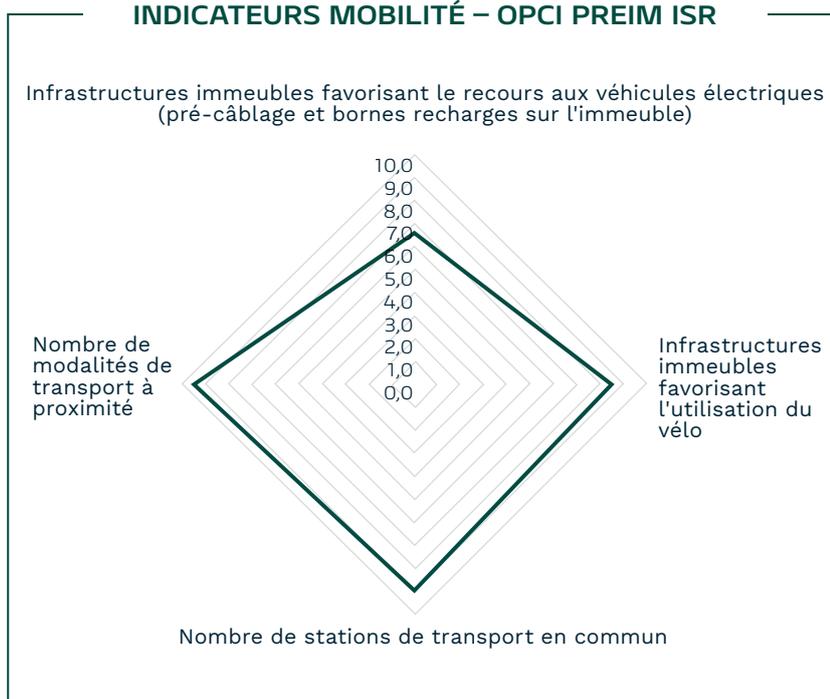
1. MOBILITÉ

Il s'agit d'un indicateur composite noté sur 10 comprenant les thématiques suivantes :

- favorisation de l'électro-mobilité (prise en compte des installations de recharge pour véhicules électriques) ;
- favorisation de la mobilité via les infrastructures de l'immeuble facilitant l'usage du vélo ;
- évaluation de la diversité des modalités de transport du territoire ;
- évaluation du nombre de stations de transports en commun à proximité de l'immeuble.

Sous-thème	Résultats 2024	Taux de couverture en valeur vénale QP PTF
Infrastructures immeubles favorisant le recours aux véhicules électriques	6,5	100 %
Infrastructures immeubles favorisant l'utilisation du vélo	8,6	100 %
Nombre de stations de transports en communs à proximité	9,0	100 %
Nombre de modalités de transports à proximité	9,5	100 %
Score composite	8,4	100 %

INDICATEURS MOBILITÉ – OPCI PREIM ISR



La notation montre une excellente accessibilité par les transports en commun des actifs de l'OPCI PREIM ISR. Ces actifs permettent également un très bon recours au vélo et un bon développement de l'usage de véhicules électriques.

Taux de couverture : 100 %

Score composite « mobilité » obtenu au niveau de l'OPCI PREIM ISR : 8,4/10.

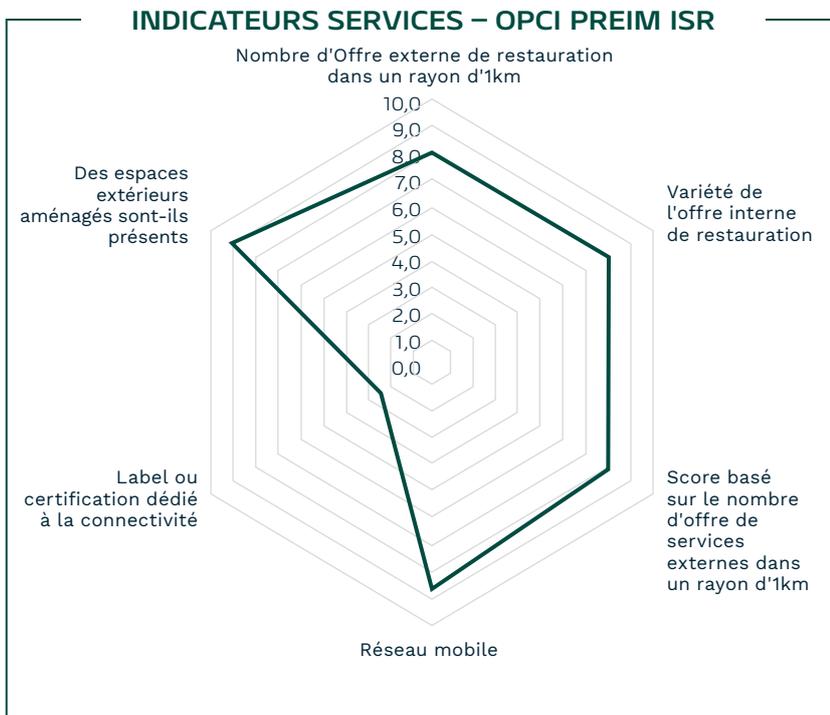
Un benchmark interne a été réalisé sur cet indicateur composite en se basant sur les actifs des SCPI Primopierre et Primovie ; le score du benchmark "mobilité" est de 4,2.

2. SERVICES

Il s'agit d'un indicateur composite noté sur 10 comprenant les thématiques suivantes :

- évaluation de l'offre de restauration extérieure à l'immeuble ;
- diversité des solutions de restauration proposées au sein de l'immeuble ;
- évaluation du nombre et de la diversité de services à proximité de l'immeuble ;
- connectivité de l'immeuble ;
- aménagement des espaces extérieurs de l'immeuble.

Sous-thème	Résultats 2024	Taux de couverture en valeur vénale QP PTF
Nombre d'offres externes de restauration dans un rayon d'1 km	8,0	100 %
Variété de l'offre interne de restauration	8,0	100 %
Offre de services dans un rayon d'1 km	8,0	100 %
Qualité du réseau mobile	8,8	100 %
Label ou certification dédié à la connectivité	2,5	100 %
Aménagement des espaces extérieurs	9,0	100 %
Score composite	7,4	100 %



Les actifs du fonds présentent tous un très bon score sur l'ensemble des thématiques, seule la certification de la connectivité des actifs est en retrait

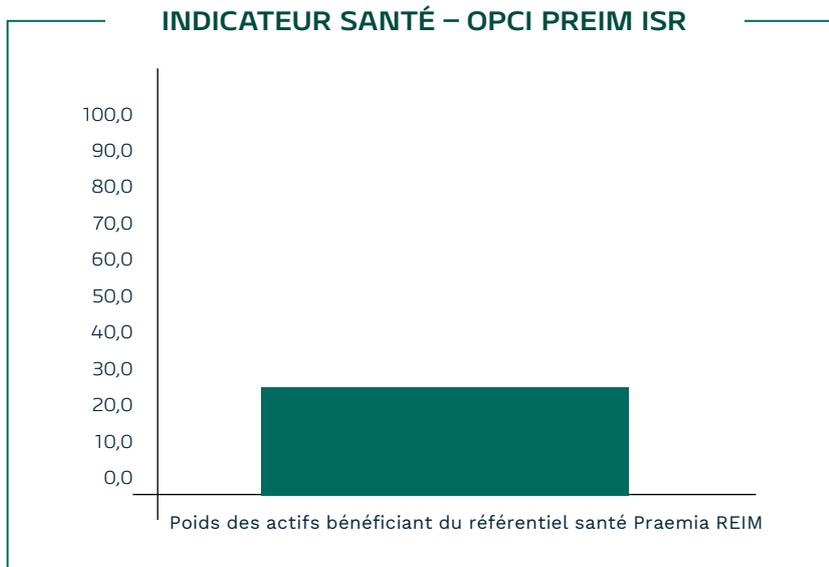
Taux de couverture : 100 %

Score composite « services » obtenu au niveau de l'OPCI PREIM ISR : 7,4/10.

Un benchmark interne a été réalisé sur cet indicateur composite en se basant sur les actifs des SCPI Primopierre et Primovie ; le score du benchmark "services" est de 6,2

3. SANTÉ

Il s'agit d'un indicateur correspondant à la proportion d'immeubles disposant de plans d'actions volontaires ou d'une certification dédiée à la qualité sanitaire de nos immeubles et à la santé des occupants.



Nous nous concentrons sur les certifications spécifiquement dédiées à la santé et à la sécurité des occupants, par exemple la certification WELL Health Safety Rating ou bien notre référentiel technico-sanitaire Praemia REIM s'inspirant des meilleures pratiques et traitant des enjeux de : qualité de l'air, qualité de l'eau, qualité sanitaire des espaces ainsi que les produits et matériaux utilisés.



POUR LE CRITÈRE GOUVERNANCE, 2 indicateurs annuels dans le cadre de la politique d'engagement de Praemia REIM :

- **La part des travaux (dont le montant est supérieur à 2 millions d'euros) couverts par une « charte chantier »**, qui intègre des engagements sur les sujets de traitement des déchets, de contrôle du travail dissimulé, du respect de la sécurité sur site, etc. ;
 - En 2024, tout comme en 2023, les actifs détenus par PREIM ISR n'ont pas fait l'objet de travaux dont le montant est supérieur à 2 millions d'euros ;
- **La part des actifs couverts par un outil d'évaluation des risques physiques futurs liés au changement climatique.** Praemia Reim utilise un outil de mesure des risques physiques à horizon 2050 qui sont les suivants :
 - Sécheresse ;
 - Vague de chaleur ;
 - Précipitations ;
 - Incendie ;
 - Crue ;
 - Submersion côtière ;
 - Glissement de terrain ;
 - Tempête ;

Au 31/12/2024, on considère qu'aucun des immeubles n'est exposé à un risque climatique futurs de manière significative". Toutefois, les risques liés aux vagues de chaleur, tempêtes et sécheresse sont ceux qui émergent de manière modérée.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Les indicateurs de performance sont les suivants :

- La part d'actifs bénéficiant d'une certification environnementale. Il est mesuré par le ratio des actifs certifiés⁽²⁾ (certifications environnementales holistiques reconnues tels que HQE/BREEAM/LEED) par rapport à l'ensemble des actifs du portefeuille, rapporté au benchmark annuel de l'OID.
- Au 31/12/2024, la part des actifs de PREIM ISR bénéficiant d'une certification environnementale en construction/rénovation est de 100 % pour un benchmark à 14,2 %.

Indicateurs de Performance	Performance	Résultats 2024	Commentaires	Benchmark	Donnée 2023	Donnée 2022
Part des actifs bénéficiant d'une certification environnementale en phase construction ou rénovation	Certifications environnementales généralistes (HQE/BREEAM/LEED)	100 %	Taux de couverture en valeur vénale QP au sein du PTF	OID 2023 : 14,2 %	100 %	100 %

- Proportion d'immeubles bénéficiant d'une certification spécifiquement dédiée à la santé et à la sécurité des occupants. Il est intégré sur les certifications spécifiquement dédiées à la santé et à la sécurité des occupants, par exemple la certification WELL Health Safety Rating ou bien le référentiel technico-sanitaire Praemia REIM⁽³⁾ s'inspirant des meilleures pratiques et traitant des enjeux de qualité de l'air intérieur et extérieur, qualité de l'eau, choix des matériaux, des produits et des prestations d'entretien.
- Au 31/12/2024, la part des actifs de PREIM ISR bénéficiant d'une certification spécifiquement dédiée à la santé et à la sécurité des occupants est de 25 %. Un benchmark approchant cet indicateur concerne 5 % des immeubles rénovés⁽⁴⁾.

Indicateurs de Performance	Performance	Résultats 2024	Commentaires	Benchmark	Donnée 2023	Donnée 2022
Proportion d'immeubles bénéficiant d'une certification spécifiquement dédiée à la santé et à la sécurité des occupants	Certification type Well Health Safety Rating ou du référentiel technico-sanitaire Praemia REIM	25 %	Taux de couverture en valeur vénale QP au sein du PTF	Pas de référence sur les immeubles en exploitation.	24 %	Non applicable car nouvel indicateur

² En valeur vénale des actifs au sein du portefeuille.

³ Le référentiel technico-sanitaire Praemia REIM s'inspire des meilleures pratiques et traite des enjeux : qualité de l'air, qualité de l'eau, qualité sanitaire des espaces ainsi que les produits et matériaux utilisés

⁴ Pas de référence sur les immeubles en exploitation. Pour information le label Well ne concerne que 3 % des bureaux neuf et 5 % des restructurations de bureaux d'après un rapport de février 2022 de la DRIEAT (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports) île de France.

INDICATEURS D'ENGAGEMENTS

Les indicateurs correspondant à notre politique d'engagement sont les suivants :

- **La part des travaux gérés par Praemia REIM (dont le montant est supérieur à 2 millions d'euros) couverts par une « charte chantier », qui intègre des engagements forts sur les sujets de traitement des déchets, de contrôle du travail dissimulé, du respect de la sécurité sur site, etc.**
 - **En 2024, les actifs détenus par PREIM ISR n'ont pas fait l'objet de travaux dont le montant est supérieur à 2 millions d'euros.**
- **La part des locataires ayant signé une Annexe ESG.** Praemia REIM a développé une Annexe ESG, impliquant des engagements forts, tant du côté du bailleur que du preneur, en matière d'indicateurs ESG.
 - **11 annexes ESG sont intégrées aux baux en vigueur au 31/12/2024, sur un total de 12 baux actifs, représentant ainsi 92 % du portefeuille. Un nouveau bail a été signé avec une prise d'effet en 2024 et il bénéficie d'une annexe ESG jointe au bail. En 2023, 9 des 10 locataires bénéficiaient d'une annexe ESG au bail, cet indicateur était de 90%.**
- **La part de nos property managers dont le mandat de gestion inclus contractuellement des aspects ESG.** Les gestionnaires d'immeubles sont invités à s'inscrire dans la politique ESG de l'entreprise. Une clause ESG est intégrée dans les nouveaux contrats afin de garantir qu'ils connaissent et appliquent les engagements envers les locataires.
 - **Au 31/12/2024, l'unique gestionnaire sur le portefeuille bénéficie de clauses ESG spécifiques à son mandat de gestion tout comme en 2023.**

OBJECTIFS EXTRA-FINANCIERS

PREIM ISR s'est doté de **5 objectifs extra-financiers**, qui complètent ses objectifs de performance financière :



OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL (ÉNERGIE)

- Placer les actifs du fonds sur une trajectoire leur permettant de réduire de 40 %⁽⁵⁾ leur consommation d'énergie finale au plus tard en 2029 par rapport à une année de référence prise sur la période 2010-2020. L'unité de mesure de cet objectif est la consommation d'énergie finale exprimée en kWhEF/m²/an et le taux de couverture cible de cet objectif dès fin 2024 porte sur 100 % des actifs.
 - Au 31/12/2024, les consommations d'énergie sont mesurées et fiables sur 100 % du patrimoine. Les consommations actuelles sont de 73 kWh/m²/an. Des mesures de réduction des consommations d'énergie sont mises en place au cas par cas dans le cadre de la politique d'amélioration de note ESG et sont en partie issues des audits énergétiques déployés sur le patrimoine.

⁵ Sauf cas particuliers (Consommations meilleures qu'un benchmark ou impossibilité technico-financière).



OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL (CARBONE)

- Placer le portefeuille des actifs du fonds sur une trajectoire lui permettant de contribuer à l'atteinte de l'objectif national de neutralité carbone d'ici à 2050, conformément à la Stratégie Nationale Bas Carbone issue des Accords de Paris de 2015. L'unité de mesure de cet objectif est l'empreinte carbone exprimée en $kgeqCO_2/m^2/an$ que l'on peut relier à une année moyenne de péremption carbone du fonds suivant une trajectoire carbone de référence. Le taux de couverture cible de cet objectif dès fin 2024 porte sur 100 % des actifs.
- Au 31/12/2024, les consommations d'énergie sont mesurées et fiables sur 100 % du patrimoine. Les émissions actuelles sont de $7,1 kgeqCO_2/m^2/an$. Des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont mises en place au cas par cas dans le cadre de la politique d'amélioration de note ESG et sont en partie issues des audits énergétiques déployés sur le patrimoine.



OBJECTIF SOCIAL (SANTÉ/CONFORT DES OCCUPANTS)

- Mettre en place des plans d'actions permettant l'amélioration de la qualité sanitaire de nos immeubles. L'unité de mesure de cet objectif est le pourcentage du portefeuille concerné⁽⁶⁾ et le taux de couverture cible de l'indicateur est de : 100 % dès fin 2024.
- Au 31/12/2024, la proportion d'immeubles bénéficiant d'une certification spécifiquement dédiée à la santé et à la sécurité des occupants est de 25 % au sein du portefeuille de l'OPCI PREIM ISR.



OBJECTIF GOUVERNANCE (GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT)

- Encadrer les marchés travaux significatifs gérés par PREIM signés dans l'année et supérieurs à 2 millions d'euros hors taxes par une charte chantier responsable Praemia REIM (ou équivalent). Cette charte chantier spécifique intègre des clauses ESG (exemples : traitement des déchets de chantier, respect de la sécurité, lutte contre le travail dissimulé...). L'unité de mesure de cet objectif est un ratio de travaux encadrés par une charte sur le nombre de travaux significatifs, et le taux de couverture cible de cet objectif d'ici fin 2024 porte sur 100 % des actifs.
- En 2024, les actifs détenus par PREIM ISR n'ont pas fait l'objet de travaux dont le montant est supérieur à 2 millions d'euros.



OBJECTIF GOUVERNANCE (RÉSILIENCE)

- La part des actifs couverts par un outil d'évaluation des risques physiques futurs liés au changement climatique. Praemia Reim utilise un outil de mesure des risques physiques à horizon 2050 qui sont les suivants :
 - Sécheresse ;
 - Vague de chaleur ;
 - Précipitations ;
 - Incendie ;
 - Crue ;
 - Submersion côtière ;
 - Glissement de terrain ;
 - Tempête.
- Au 31/12/2024, on considère qu'aucun des immeubles n'est exposé à un risque climatique futurs de manière significative. Toutefois, les risques liés aux vagues de chaleur, tempêtes et sécheresse sont ceux qui émergent de manière modérée.

⁶ En valeur vénale hors droits quote-part du fonds



ÉTUDES DE CAS

ÉTUDES DE CAS

L'étude de cas présentée annuellement dans ce rapport concerne les trois actifs portés en direct par le fonds (qui sont tout à la fois les plus importants en valeur, ceux ayant les 3 notes ESG les plus élevées, et ceux ayant les notes ESG les plus faibles).

ACTIFS IMMOBILIER DE L'OPCI PREIM ISR

Actif	Note ESG 2025 (/100)
ISSY-LES-MOULINEAUX - 34 Rue Guynemer	70,9
PARIS - 61 Rue de Bercy	66,9
PARIS - 94 Avenue Gambetta	63,6

LE SHIFT

Le Shift est l'un des immeubles emblématiques du marché en matière de performance extra-financière. Une dépollution des sols et un désamiantage ont été menés sur ce projet. 60 % des 30 600 m² de l'actif ont été conservés afin de minimiser l'impact carbone du projet de redéveloppement. Shift a obtenu des labels aux plus hauts standards du marché (HQE Exceptionnel, BREEAM Refurbishment and Fit-out Excellent). 48 % de l'énergie chaud/froid nécessaire à l'immeuble provient d'un système géothermique développé sur l'actif.

L'actif dispose de plusieurs espaces collaboratifs pensés autour de concepts biophiliques, un panel de services riche (restauration, conciergerie, auditorium, etc.). Il assure également un traitement acoustique des surfaces, une bonne qualité de l'air intérieur (ex : sondes CO₂ dans les salles de réunions), la quasi-totalité des surfaces en 1^{er} jour, un ratio capacitaire à 10 m²/collaborateur, et des infrastructures favorisant la mobilité douce (local vélo, bornes de recharges électriques).

Shift est loué à Nestlé, qui a exprimé ses propres engagements en termes de développement durable sur ce nouveau siège social : mobilités douces, zéro plastique, valorisation des déchets alimentaires, lutte anti-gaspillage, etc.

LE BLOOM

L'actif Bloom est un actif de bureaux avec commerces en pieds d'immeuble de 14 971 m² en R+9 (14 353 m² de bureaux, 618 m² de commerce). L'immeuble a été construit en 1985 puis intégralement restructuré en 2021. Il est certifié BREEAM verygood, HQE bâtiments tertiaires réalisation excellent et WiredScore gold jusqu'à février 2022, certification en renouvellement.

À la suite de sa restructuration, l'agencement de l'immeuble a été repensé. Le RIE est situé dans une verrière orientée vers le parc de Bercy permettant aux différents espaces de l'étage de bénéficier d'une luminosité maximale. À l'angle Ouest, la tour est remplacée par une serre de 250 à 300 m² allant du R+2 au R+8. Cette serre accueille des plateaux de culture gérés par une société spécialisée dans l'agriculture urbaine. Entièrement vitrée, cette serre permet de bénéficier de l'ensoleillement naturel et est équipée de protections solaires ainsi que de sondes de température permettant l'ouverture et la fermeture automatique des châssis afin d'assurer une température idéale pour la végétation présente selon chaque étage et espèce.

GAMBETTA VILLAGE

L'actif Gambetta Village est un actif de bureaux et commerces en pied d'immeuble de 19 954 m² comprenant 185 places de stationnement. La partie bureaux est intégralement occupée par Publicis. Les commerces (3 000 m²) sont occupées par Carrefour, Biocoop, et une association. L'immeuble a été construit en 1990, intégralement restructuré en 2019, certifié BREEAM refurbishment very good et HQE bâtiments tertiaires rénovation excellent.

Un local vélo et 19 bornes de recharges électriques voitures sont à la disposition des occupants des bureaux dans les parkings de l'immeuble. Un désamiantage complet a été effectué lors de la restructuration de l'actif en 2019.

SHIFT

DESCRIPTION DE L'ACTIF



NOM DE L'ACTIF
Shift



ADRESSE
**34, rue Guynemer
Issy-les-Moulineaux (92)**



DATE D'ACQUISITION
PAR L'OPCI
2021



TYPLOGIE
Bureaux



SURFACE
47 200 m²



VALEUR VÉNALE
D'ACQUISITION
620 000 000 €



NOTATION ESG

71,8

Note-cible 2027

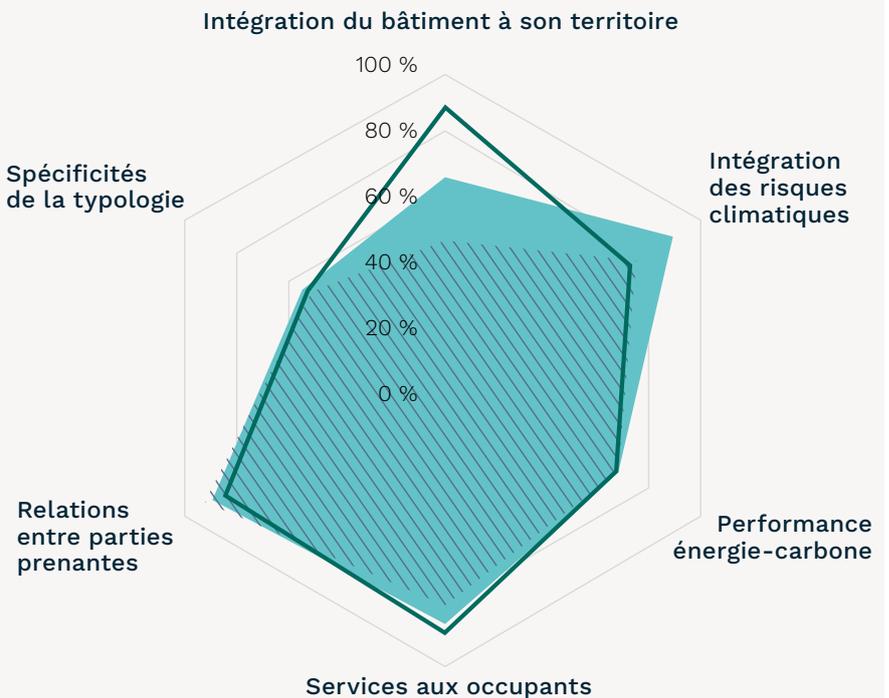
70,9

Note ESG courante

69,0

Note de référence

■ Note-cible — Note ESG courante ▨ Note de référence



Indicateurs environnementaux	Shift	Benchmark OID Bureaux - Couronne	Moyenne SCPI
Consommations d'énergie (2024)	34 kWhEF/m²	141 kWhEF/m²	73 kWhEF/m²
Empreinte carbone (2024)	2,8 kgCO ₂ eq/m²	11,7 kgCO ₂ eq/m²	7,1 kgCO ₂ eq/m²
Consommation d'eau (2024)	0,27 m³/m²	0,32 m³/m²	0,26 m³/m²

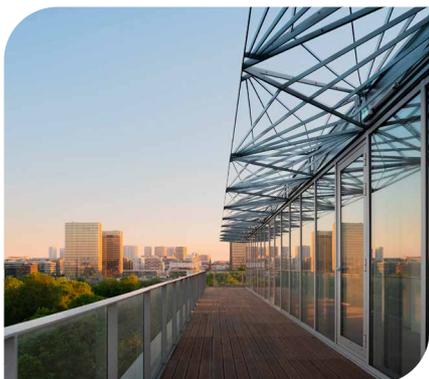
LABELS ET CERTIFICATIONS



- BREEAM Refurbishment and Fit-out (Fully fitted) | Excellent
- HQE Bâtiments Tertiaires Construction | Exceptionnel

DESCRIPTION DE L'ACTIF

 <p>NOM DE L'ACTIF Bloom</p>	 <p>ADRESSE 61, rue de Bercy Paris 12^e (75)</p>	 <p>DATE D'ACQUISITION PAR L'OPCI 2022</p>
 <p>TYPOLOGIE Bureaux</p>	 <p>SURFACE PREIMDATA : 14 971 m² Deepki : 14 031m²</p>	 <p>VALEUR VÉNALE D'ACQUISITION 174 700 000 €</p>



NOTATION ESG

71,0

Note-cible 2027

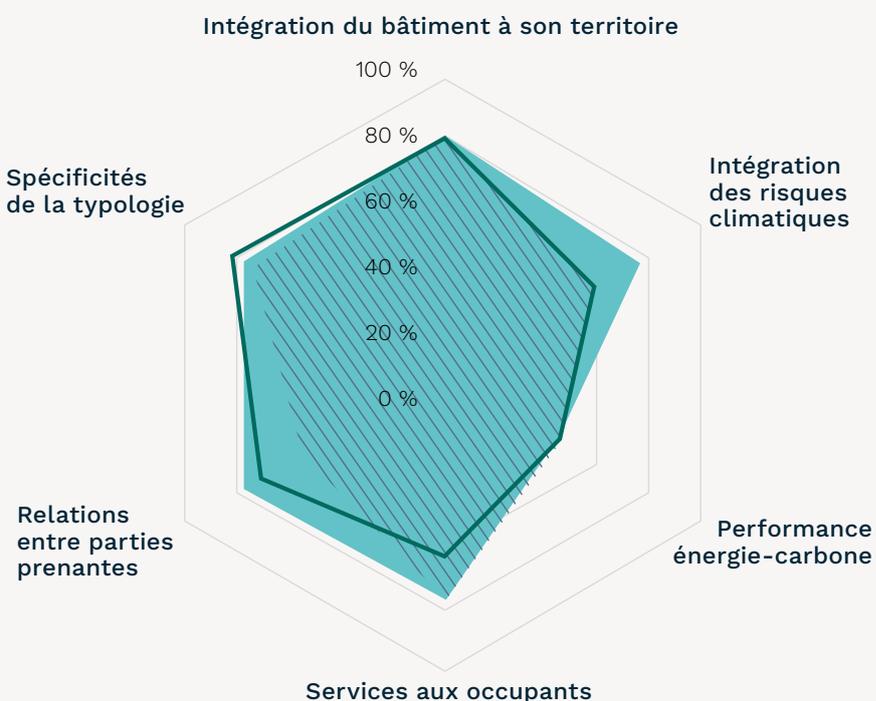
66,9

Note ESG courante

61,9

Note de référence

■ Note-cible — Note ESG courante ▨ Note de référence



Indicateurs environnementaux	Bloom	Benchmark OID Bureaux - Paris	Moyenne SCPI
Consommations d'énergie (2024)	126 kWhEF/m ²	151 kWhEF/m ²	73 kWhEF/m ²
Empreinte carbone (2024)	14,8 kgCO ₂ eq/m ²	15,0 kgCO ₂ eq/m ²	7,1 kgCO ₂ eq/m ²
Consommation d'eau (2024)	0,32 m ³ /m ²	0,34 m ³ /m ²	0,26 m ³ /m ²

LABELS ET CERTIFICATIONS



- HQE Construction Bâtiment Durable | Excellent
- BREEAM/New Construction Shell and Core | Excellent
- WiredScore Design & Construction | Gold

GAMBETTA VILLAGE

DESCRIPTION DE L'ACTIF



NOM DE L'ACTIF
Gambetta Village



ADRESSE
94, avenue Gambetta Paris 20° (75)



DATE D'ACQUISITION PAR L'OPCI
2022



TYPLOGIE
Bureaux



SURFACE
19 954 m²



VALEUR VÉNALE D'ACQUISITION
219 000 000 €



NOTATION ESG

73,3

Note-cible 2027

63,6

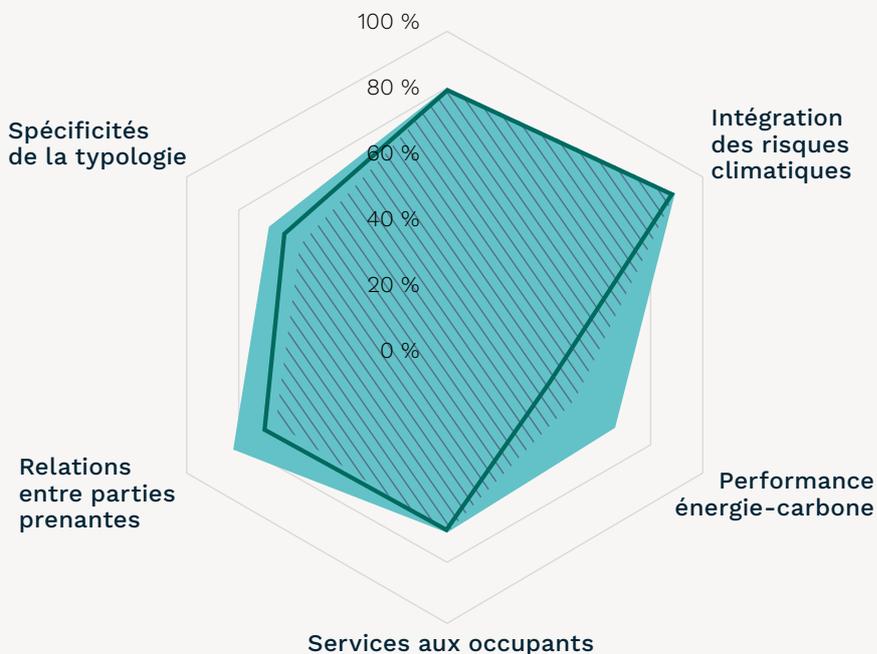
Note ESG courante

63,4

Note de référence

■ Note-cible — Note ESG courante ▨ Note de référence

Intégration du bâtiment à son territoire



Indicateurs environnementaux

	Gambetta Village	Benchmark OID Bureaux - Paris	Moyenne SCPI
Consommations d'énergie (2024)	101 kWhEF/m ²	151 kWhEF/m ²	73 kWhEF/m ²
Empreinte carbone (2024)	8,3 kgCO ₂ eq/m ²	15,0 kgCO ₂ eq/m ²	7,1 kgCO ₂ eq/m ²
Consommation d'eau (2024)	0,26 m ³ /m ²	0,34 m ³ /m ²	0,26 m ³ /m ²

LABELS ET CERTIFICATIONS



- HQE Rénovation Bâtiment Durable | Excellent
- BBC-Effinergie rénovation
- BREEAM/New Construction Shell & Core | Very Good



POLITIQUE
D'ENGAGEMENT

POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Praemia REIM France a souhaité se donner les moyens d'associer à sa démarche ses parties prenantes « de rang 1 », c'est-à-dire :



LES LOCATAIRES

Au travers du Property Manager de Praemia REIM France et des Asset Managers qui sont en contact direct avec les locataires des actifs sous gestion, **un Comité vert abordant les consommations d'énergie et les enjeux ESG de l'actif est annuellement réalisé avec chaque locataire.**

Les démarches RSE des locataires et les éventuelles complémentarités sont abordées, sur la base d'un **Guide d'Entretien réalisé par Praemia REIM France** pour ses Property Managers. Lors des renouvellements de baux ou des relocations **les locataires signent une « Annexe ESG »** au bail, qui contractualise ces engagements.

- 11 annexes ESG sont intégrées aux baux en vigueur au 31/12/2024, sur un total de 12 baux actifs, représentant ainsi 92 % du portefeuille. Un nouveau bail a été signé avec une prise d'effet en 2024 et il bénéficie d'une annexe ESG jointe au bail.



LES PRESTATAIRES DE TRAVAUX

Lors de la sélection de prestataires de travaux, **l'Asset Manager les interroge sur les démarches ESG** en place et intègre ce critère dans le processus de sélection.

L'Asset Manager signe systématiquement avec ses prestataires de travaux **une « Charte Chantier Responsable »** opérationnelle intégrant des éléments relatifs à la protection de l'environnement, au traitement des déchets, au sujet de dépollution, d'hygiène et de sécurité, et de lutte contre le travail clandestin, pour les travaux dont le coût est supérieur à 2 millions d'euros HT.

L'Asset Manager rencontre annuellement ses principaux prestataires de travaux afin d'aborder avec eux les sujets liés à la performance ESG.

- En 2024, les actifs détenus par PREIM ISR n'ont pas fait l'objet de travaux dont le montant est supérieur à 2 millions d'euros.



LES PROPERTY MANAGERS

Le mandat signé entre Praemia REIM France et son principal Property Manager **intègre les éléments de la démarche ISR.**

Le Property Manager est ainsi chargé du suivi des critères ESG intégrés au plan d'amélioration ESG et intègre des éléments de reporting ESG dans le suivi du reporting global effectué ordinairement.

L'Asset Manager de Praemia REIM France sollicite un reporting pour chaque actif, a minima tous les ans moyennant une tolérance de 3 mois, comprenant une revue des entretiens auprès de locataires, durant lesquels sont abordés la mise en place des plans d'amélioration ESG, le suivi de l'amélioration des indicateurs environnementaux (eau, carbone, énergie), ainsi que le suivi des actions RSE mises en place par le locataire auprès de ses collaborateurs à l'échelle de l'actif.

Le mandat entre Praemia PREIM France et son principal Property Manager prévoit également l'intégration de clauses ESG dans ses contrats (Cahier des Clauses Techniques Particulières) avec ses prestataires.

- Sur l'exercice achevé au 31/12/2024, notre unique gestionnaire sur le portefeuille bénéficie de clauses ESG spécifiques à son mandat de gestion.





præmia

REIM FRANCE

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital social de 825 100 euros. Enregistrée sous le n° 531 231 124 RCS Paris – APE 6630Z.

Agréée par l'AMF en qualité de société de gestion de portefeuille le 16 décembre 2011 sous le n° GP 11 000043. Agrément AIFM en date du 10 juin 2014. Titulaire de la carte professionnelle portant les mentions « Gestion Immobilière » et « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » numéro CPI 7501 2016 000 007 568, par la CCI de Paris Île-de-France et valable jusqu'au 16 mai 2025, et garantie par la société Liberty Mutual Insurance Europe SE, 42, rue Washington – 75008 Paris – police n° ABZX73-002.

Siège social : 36, rue de Naples – 75008 Paris
Téléphone : 01 44 21 70 00 – Télécopie : 01 44 21 71 23
Adresse Postale : 36, rue de Naples – 75008 Paris

www.praemiareim.fr